

LE KIT ASSO DE L'ÉLU.E

ÉTAPE 1

En savoir plus
sur les associations.

CE QU'ON Y TROUVE



Des éléments chiffrés
pour **comprendre**
le rôle-clé des
associations dans
la vie locale

20 engagements
municipaux pour
guider votre politique
de vie associative

Des exemples
de **bonnes pratiques**

En tant qu'organisations sans but lucratif, les associations sont des acteurs phares de l'intérêt général et local. Le soutien et la reconnaissance des organisations collectives que sont les associations, portant des projets de citoyens est un enjeu démocratique important. La loi 1901 a consacré le principe d'association, qui

lui-même ouvre sur la liberté de faire collectif, la liberté de défendre ses idées, de porter un projet et de s'engager.

L'engagement au sein des activités associatives est générateur de nombreuses externalités positives pour la société, bien au-delà des 1,5% estimés du PIB¹ que représenterait le bénévolat. **L'engagement associatif est facteur d'émancipation**

pour les individus, permettant de développer des compétences formelles, ou non formelles, dans un cadre collectif.

Animatrices des territoires et actrices essentielles du lien social, les associations du territoire participent à lutter contre l'isolement social et renforce l'action de proximité, souvent de façon durable et accessible à tous.

¹ Chiffres clefs « les associations en France », Manifeste pour un Mouvement associatif, le Mouvement associatif

QUELQUES CHIFFRES POUR COMPRENDRE LE RÔLE DES ASSOCIATIONS

LA FORCE ASSOCIATIVE VISIBLE DANS TOUTES LES COMMUNES

1,5 millions d'associations en France dans toutes les communes

1 Français sur 2 est engagé dans une association

1,8 millions de salariés

67% des Français ont confiance dans les associations² comme acteur de la démocratie

LE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES PAR LES COMMUNES

Les communes représentent 11,3% des ressources associatives³ réparties à 27% sur l'action sociale, humanitaire, santé, 22% sur la culture, 15% sur le sport et 13% sur l'éducation, formation et insertion.

Part des financements associatifs dans les communes/EPCI : 14% du budget des communes en moyenne, fléché à 85% vers les associations employeuses.



LES PRIORITÉS DES CITOYENS À L'ÉGARD DU MAIRE

42% → Maintenir et attirer des services de proximité

30% → Lutter contre le chômage

17% → Développer l'action culturelle et sportive

17% → Développer les services pour les personnes âgées

Enquête sur les attentes municipales des Français, AMF, CEVIPOF, IPSOS, juin 2019

LA VIE ASSOCIATIVE EN VALEUR

Au-delà de ce que chaque association produit en termes de projets et de services rendus, les associations, dans leur diversité, sont des actrices incontournables d'un développement territorial plus solidaire :

→ Elles réveillent la démocratie en proposant des lieux d'expressions citoyennes, sans opposer démocratie représentative et participative, pour une démocratie plus vigoureuse et interactive qui sait s'enrichir de toutes les formes de participation.

→ Elles renforcent le lien social en offrant à tous les citoyens la capacité de discuter et d'agir en collectif et contribuent à l'émergence d'une société plus solidaire en capacité d'offrir une place à chacun, du local à l'international.

→ Elles humanisent l'économie en apportant des réponses pertinentes aux besoins sociaux pour construire une économie de demain plus durable et frugale, respectueuse des femmes et des hommes, et de l'environnement.



LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE AUSSI

Par leur modèle et leurs actions, les associations contribuent à la participation et l'accompagnement des citoyens et des collectivités, dans le changement sociétal et culturel que représente la transition écologique dans laquelle l'Etat et les collectivités territoriales se sont engagées.

² Baromètre de la confiance 2009 -2019 CEVIPOF

³ Le Paysage associatif, Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau, Dalloz, 2017

CE QU'APPORTE LA VIE ASSOCIATIVE À UNE COMMUNE

BÂTISSEUR DE LA PAROLE COLLECTIVE DES HABITANTS

Les associations sont des lieux de regroupement citoyen, des lieux de citoyenneté participative en acte et les seuls espaces sans prérequis en termes d'âge ou de nationalité, des interlocuteurs qui structurent une parole collective, des gardes fous démocratiques. Leur légitimité est fondée sur la participation directe des individus, et sur la reconnaissance de leur action, car 87% des Français considèrent les associations comme l'un des principaux acteurs d'une vie locale riche et dynamique sur le territoire⁴.

ACTIVATEUR DE LIEN SOCIAL

Les associations permettent de faire œuvre commune, d'inclure, animer, et aussi d'intégrer les nouveaux habitants.

EXPERT DE LA RÉPONSE AUX BESOINS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Les associations élaborent les diagnostics et proposent des réponses aux besoins des habitants. Experts professionnels et politiques, elles veillent, alertent et disposent d'une expertise d'usage notamment par les services qu'elles proposent aux habitants. Elles sont également force de propositions pour la mise en œuvre de politiques publiques.

POURVOYEUR D'EMPLOI

Dans certaines communes, les associations et les structures de l'économie sociale et solidaire sont les derniers pourvoyeurs d'emplois, non délocalisables. Elles contribuent au maintien d'activités pour les habitants.

BOOSTER D'ATTRACTIVITÉ COMMUNALE

Sport, maison de retraite, repas à domicile, crèche, cours de musique, aide aux plus démunis, spectacles, la vie associative contribue largement à l'attractivité d'une commune.

VIVIER D'ENGAGEMENT POUR LES HABITANTS ET LES ENTREPRISES

A travers les missions bénévoles qu'elles proposent, ou encore les volontaires qui s'engagent, la vie associative est un vivier d'engagement pour la commune et les autres acteurs présents sur la commune. Cela répond à l'idée partagée par 85% des Français que la réponse aux défis locaux passe par une plus grande participation des habitants dans la prise de décision locale.⁵ Elles permettent également aux entreprises de s'engager en faveur de l'intérêt général par le mécénat.

Faire le choix du modèle associatif pour les services d'intérêt général, c'est :

- Choisir un acteur qui ne poursuit pas un but lucratif
- Choisir une gouvernance collective, bénévole et désintéressée
- La garantie d'un service non délocalisable
- Une accessibilité en termes de prix et de public
- Ne pas « marchandiser » des services pour tous
- Un partenaire connu et éprouvé des pouvoirs publics

⁴⁻⁵ Sondage IFOP pour le Mouvement associatif « Le bien-être territorial : Vivre sa citoyenneté sur son territoire », janvier 2020

RECONNAITRE ET SOUTENIR LE MODÈLE SPÉCIFIQUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le secteur associatif local est aussi un atout et un modèle alternatif à l'économie de marché lucrative. Il positionne l'individu en citoyen actif. **Il préserve les biens communs, et l'emploi dans les territoires. La richesse créée est réinvestie entièrement dans le projet au service de besoins locaux.**

Mettre en valeur les associations locales c'est soutenir ce modèle. C'est aussi participer à **réduire les inégalités** entre les métropoles et les territoires ruraux, et au sein des grandes villes entre les populations aisées et les populations vulnérables, car les services proposés par les associations sont adaptés aux besoins et aux ressources des habitants à la source de la création de ces projets associatifs. **Aujourd'hui, 60% des structures sociales et médico-sociales, 65% des clubs sportifs, 35% des structures de loisirs, 18% de l'enseignement, 15% du secteur de la culture sont des associations⁶.**

L'économie sociale et solidaire, portée en nombre par les associations, offre des modèles de fonctionnement et de développement présentant les garanties pour répondre à ces enjeux de société.

Plus globalement, avec l'économie non lucrative, orientée sur le projet, gérée par des citoyens,



la France dispose d'un modèle particulier qui s'est développé à côté de l'Etat et face aux logiques de marché. L'économie non lucrative soutient notre système de santé, les services de proximité, nos loisirs et l'animation de nos territoires.

Mais la prédominance du prisme de la concurrence dans les politiques économiques européennes aujourd'hui en vigueur met à mal les

systèmes économiques basés sur la solidarité, l'entraide et la coopération. En cela, la commune doit être un soutien fort au secteur associatif de son territoire, car **ensemble ils sont les deux faces de l'action locale et de la valorisation du territoire. Une politique associative locale forte permet de recentrer la décision et la valorisation du territoire à une échelle plus humaine.**

⁶ La réalité des associations en chiffres, chiffres 2017 – Le paysage associatif français, Viviane Tchernonog et Lionel Prouteau

20 ENGAGEMENTS MUNICIPAUX EN FAVEUR DE LA VIE ASSOCIATIVE

TESTEZ LE PROGRAMME POUR VÉRIFIER SON « ASSO-COMPATIBILITÉ »

POUR UNE VIE COMMUNALE VÉRITABLE PARTENAIRE DE L'ACTION ASSOCIATIVE

1

Reconnaitre la vie associative comme un partenaire particulier

2

Signer une charte d'engagement réciproques, et si c'est déjà fait, en faire un bilan annuel

3

Engager une simplification dans les relations entre associations, communes, et communautés de communes

Privilégier le soutien à l'initiative associative par le biais de la subvention plutôt que la commande publique

4

5

Définir un interlocuteur vie associative dans les communautés de communes et un espace de co-construction avec les associations

6

Favoriser l'engagement de tous et particulièrement les jeunes

7

Prendre le temps de la concertation et de l'évaluation de toute politique municipale

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :

Application de la circulaire du Premier Ministre de 2015 sur les nouvelles relations entre les pouvoirs publics et les associations

Utilisation du CERFA unique de demande de subventions

Mise en place de transports gratuits pour les jeunes en service civique

8

Avoir une bienveillance des élus municipaux sur l'initiative et le fonctionnement bénévole des associations

POUR UNE VIE COMMUNALE RICHE DE PROJETS ASSOCIATIFS

9

Disposer d'un espace d'information sur la vie associative dans la communication municipale

Définir une commande publique responsable

10

11

Organiser un temps annuel de présentation des associations au niveau local permettant aussi un échange entre associations

Faciliter l'organisation de manifestations associatives

12

13

Former les fonctionnaires sur les spécificités associatives

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :

Inscription de clauses sociales et environnementales dans la commande publique de la commune

Mise en place d'une formation d'une demi-journée pour les fonctionnaires sur la vie associative en lien avec les associations

POUR UNE VIE COMMUNALE EN SOUTIEN DES BESOINS DES ASSOCIATIONS

14

S'engager sur la pluri annualité des financements des associations

15

Mettre à disposition des locaux et matériels

16

Définir des délais de paiement des subventions

17

Rejoindre les deux dynamiques de soutien à l'emploi et à l'accompagnement des associations : Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP) & Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Soutenir financièrement le fonctionnement associatif, socle sur lequel on peut construire des projets

18

Appuyer les projets ou structures qui proposent des moyens mutualisés pour les associations

19

EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES REPÉRÉES DANS DES COMMUNES :

Mise à disposition d'un minibus pour les associations sportives pour leurs déplacements

Mise en place de Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO) avec les associations partenaires

20

Soutenir la formation des bénévoles et des élus

TESTEZ UN PROGRAMME, OU LA POLITIQUE COMMUNALE, POUR VÉRIFIER QU'IL EST BON POUR LA VIE ASSOCIATIVE.

COMMENT ÇA FONCTIONNE ?

Sur la base des
20 engagements,
notez ce qui est déjà
mis en œuvre par votre
commune ou contenu
dans un programme.



→ 5 points ou moins

Il y a de sacrés efforts à fournir ! Mais la bonne nouvelle est qu'un mandat municipal c'est long, ce qui laissera pleinement le temps de mettre en œuvre une politique positive en faveur de la vie associative en s'appuyant sur les représentant.e.s des associations locales et de votre Mouvement associatif régional.

→ Entre 5 et 10 points

Le jury du Mouvement associatif vous adresse la mention «encouragements». On sent une sensibilité à la question associative au sein de votre commune, mais l'engagement reste encore un peu faible. Votre commune peut mieux faire, vous le savez... surtout que vous remarquez chaque jour que les associations sont une richesse pour la dynamique locale.

→ Entre 10 et 15 points

Votre commune est sensible aux enjeux de la vie associative locale et considère que les associations et leurs représentants sont des partenaires privilégiés dans la quête de l'intérêt général. Certaines initiatives menées ont déjà porté leurs fruits, mais d'autres sont encore fragiles. Votre commune décroche certes la mention « bien », mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin ?

+ de 15 points

Bravo ! Vous mériteriez qu'on vous décerne un label « commune partenaire de la vie associative » et une médaille « Loi 1901 ».

N'hésitez pas à amplifier encore vos efforts, et à montrer l'exemple !